



MUNICIPALITÉ SAINT-HILAIRE-DE-DORSET  
847, RUE PRINCIPALE  
SAINT-HILAIRE-DE-DORSET (QC) G0M 1G0  
TEL. : 418-459-6872  
FAX. : 418-459-6882  
COURRIEL : [MUNSTHILAIRE@GMAIL.COM](mailto:MUNSTHILAIRE@GMAIL.COM)  
SITE INTERNET : [WWW.STHILAIREDEDORSET.CA](http://WWW.STHILAIREDEDORSET.CA)

Demande de permis préliminaire  
**VENTE DE GARAGE**

**RÉSERVÉ À LA MUNICIPALITÉ :**

Matricule : \_\_\_\_\_

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

Coût du permis : **À VENIR**

Payé : OUI  NON

**Veillez remplir le formulaire suivant au complet en cochant les cases appropriées. N'oubliez pas de fournir les dimensions requises et les dates lorsque demandées. Signer et dater aux endroits désignés à cet effet.**

**SECTION 1 – Propriétaire et adresse postale**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Le requérant est-il propriétaire ? OUI  NON

Si non, une autorisation du propriétaire le désignant comme mandataire pour agir en son nom est-elle fournie ? OUI  NON

**SECTION 2 - Localisation de la vente de garage**

Adresse des travaux : \_\_\_\_\_

Lot(s) : \_\_\_\_\_

**SECTION 3 – Date et durée de la vente de garage**

Date prévue de la première journée de vente de garage : \_\_\_\_\_

Durée de la vente de garage (Maximum 3 jours consécutifs) : \_\_\_\_\_

N.B. Si la pluie perturbe les activités de la première journée de la vente de garage, l'autorisation est valable pour une journée supplémentaire. Toutefois, celle-ci doit obligatoirement se tenir dans les 7 jours suivants les dates stipulées sur la demande d'autorisation.

**SECTION 4 – Conditions à respecter**

La personne qui détient un permis de vente de garage doit respecter les conditions suivantes :

- Il ne doit y avoir aucun empiètement sur la voie publique ;
- Pour la durée de la vente seulement, le détenteur du permis peut installer sur sa propriété, une affiche d'au plus 0.5 mètres carrés annonçant ladite vente ;
- Il est défendu de nuire à la visibilité des automobilistes et des piétons.



MUNICIPALITÉ SAINT-HILAIRE-DE-DORSET  
847, RUE PRINCIPALE  
SAINT-HILAIRE-DE-DORSET (QC) G0M 1G0  
TEL. : 418-459-6872  
FAX. : 418-459-6882  
COURRIEL : [MUNSTHILAIRE@GMAIL.COM](mailto:MUNSTHILAIRE@GMAIL.COM)  
SITE INTERNET : [WWW.STHILAIREDEDORSET.CA](http://WWW.STHILAIREDEDORSET.CA)

Demande de permis préliminaire  
**VENTE DE GARAGE**

SECTION 7 - Déclaration du propriétaire ou du requérant

« Je, soussigné, \_\_\_\_\_ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Signé à : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire ou du requérant : \_\_\_\_\_

Document à retourner par courriel, par la poste, dans la boîte aux lettres noire à l'entrée arrière de l'édifice municipale (sans timbres) ou en personne au bureau municipal :

[MUNSTHILAIRE@GMAIL.COM](mailto:MUNSTHILAIRE@GMAIL.COM)

847, rue Principale, Saint-Hilaire-de-Dorset (Québec) G0M 1G0

SECTION 8 - Approbation ou refus

**RÉSERVÉ À L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT :**

Approuvé  Refusé  Coût du permis : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature de l'inspecteur : \_\_\_\_\_